



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
CE-2026-05-084

ACCEPTATION DE PROPOSITION  
RENOUVELLEMENT DE LICENCES D'AUTHENTIFICATION

---

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **SOFTCHOICE LP** pour le renouvellement des licences d'authentification à deux facteurs RSA pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mai 2029, au montant de **52 410,19 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.133.00.415.

QUE le directeur du Service des technologies de l'information soit autorisé à signer le contrat et tout autre document visant à donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
CE-2026-05-085

ACCEPTATION DE PROPOSITION  
DOSSIER DP2026-057  
SERVICES DE FRIGORISTE SUR DEMANDE

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **CAM MÉCANIQUE INC.** pour les services de frigoriste sur demande pour une durée de sept (7) mois, soit du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2026, au montant de **71 169,53 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.811.00.531, 02.812.00.531, 02.816.00.531, 02.817.00.531, 02.818.00.531, 02.819.00.531, 02.820.00.531, 02.822.00.531, 02.822.01.531, 02.823.00.531, 02.824.00.531, 02.825.00.531, 02.826.00.531, 02.827.00.531, 02.415.00.531, 02.413.00.531, 02.453.10.531.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
CE-2026-05-086

AUTORISATION DE PAIEMENT  
ABONNEMENTS DE SAISON 2026-2027  
CLUB DE HOCKEY JUNIOR ARMADA INC.

---

**ATTENDU QUE** la Ville souhaite offrir à ses associations la possibilité d'assister aux parties du Club de Hockey Junior Armada inc.;

**ATTENDU** les pouvoirs accordés à la municipalité par la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ c. C-47.1).

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à acquitter la facture numéro 641 pour l'achat de six (6) abonnements de saison 2026-2027 du **Club de Hockey Junior Armada inc.**, au montant de **3 794,18 \$ taxes incluses** et à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.110.00.305.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
CE-2026-05-087

AUTORISATION DE SIGNATURE  
ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE  
LA VILLE DE BLAINVILLE ET LA CCITB  
ANNÉES 2026 À 2028

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville et la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) ont signé en 2023 une entente de partenariat de trois ans;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville est un partenaire privilégié de la CCITB et qu'elle souscrit à des objectifs communs, dont la promotion de l'achat local;

**ATTENDU QUE** les deux parties souhaitent le renouvellement de cette entente;

**ATTENDU QUE** l'Aile Blainville et ses membres bénéficient des services offerts par la CCITB, dont la présence d'une personne-ressource dédiée;

**ATTENDU QUE** la CCITB s'engage à livrer des services à l'Aile Blainville, soit ceux mentionnés au point 3 de l'entente;

**ATTENDU QUE** la CCITB coordonne la mise en place de la campagne d'achat local à Blainville;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville s'engage à verser une contribution visant à pourvoir aux dépenses relativement à :

- La rémunération de la personne « Responsable liaison et projets collectifs »;
- Au Fonds d'initiatives locales;
- À la campagne d'achat local;

**ATTENDU QUE** cette contribution s'établira à 94 493 \$ pour la période 2026-2027 et à 96 788 \$ pour la période 2027-2028.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la Ville, l'*Entente de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (Aile Blainville) et la Ville de Blainville*, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mai 2028, laquelle entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les sommes prévues à l'entente à même le poste budgétaire 02.621.00.971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
CE-2026-05-088**

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
CONCIERGE  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu de confirmer l'embauche de **M. Jean Pierrot Supion** au poste permanent de « *concierge* » au Service des travaux publics, rétroactivement au 17 mai 2026. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
CE-2026-05-089**

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE  
DIVERSES RUES**

---

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'approuver la modification suivante à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des Travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

**AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT INTERDIT »**

**rue de la Mairie** (Croquis 2026-01)

- Du côté est de la rue, sur une distance de 165 mètres entre le chemin du Plan-Bouchard et la zone « Stationnement interdit » actuelle;
- Du côté ouest de la rue, sur une distance approximative de 30 mètres à partir du chemin du Plan-Bouchard.

**rue d'Alençon** (Croquis 2026-02)

- Du côté ouest de la rue, face aux adresses civiques 1311 et 1315.

**rue Jean-Paul-Riopelle** (Croquis 2026-04)

- Dans le rond-point à l'extrémité ouest de la rue.

**rue de l'Andalou** (Croquis 2026-05)

- Du côté nord de la rue, sur une distance de 25 mètres en prolongement de la zone « Stationnement interdit » actuelle.

**rue Coron** (Croquis 2026-08)

- Dans le rond-point à l'extrémité sud de la rue.

**rue Raymond-Lapalice** (Croquis 2026-13)

- Du côté sud de la rue, près de l'adresse civique 79, sur une distance de 25 mètres.

**68<sup>e</sup> Avenue Ouest** (Croquis 2026-14)

- Du côté nord de la rue, sur toute la longueur.

**AJOUT D'ENSEIGNES « ARRÊT »**

**rue Omer-DeSerres** (Croquis 2026-03)

- A-OMDE0-07 : à l'intersection de la rue Marius-Warnet, en direction est;
- A-OMDE0-08 : à l'intersection de la rue Marius-Warnet, en direction ouest.

**54<sup>e</sup> Avenue Est** (Croquis 2026-12)

- A-054E2-05 : à l'intersection de la rue Gaëtan-Mailhot, en direction ouest;
- A-054E2-06 : à l'intersection de la rue Gaëtan-Mailhot, en direction est.

**AJOUT D'ENSEIGNE « STATIONNEMENT INTERDIT, DU 15 NOVEMBRE  
AU 21 MARS »**

**56<sup>e</sup> Avenue Ouest** (Croquis 2026-06)

- Du côté nord de la rue, entre l'adresse civique 39 et la rue Marie-Chapleau.

**AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT AUTORISÉ 10 MINUTES »**

**rue Suzanne-Gaspard** (Croquis 2026-07)

- Du côté nord de la rue, devant les boîtes postales, dans la section située entre le boulevard des Châteaux et la rue Ambroise-Filion.

**rue Raymond-Lapalice** (Croquis 2026-13)

- Du côté sud de la rue, sur une distance de 25 mètres à partir du boulevard d'Annecy.

**AJOUT D'ENSEIGNE « STATIONNEMENT INTERDIT, DU 15 AVRIL  
AU 15 NOVEMBRE »**

**Montée Oudart** (Croquis 2026-10)

- Du côté est de la rue, face au 20.

**AJOUT D'ENSEIGNE « STATIONNEMENT INTERDIT, DE 7H À 18H,  
DU 15 NOVEMBRE AU 21 MARS »**

**rue Berry** (Croquis 2026-11)

- Du côté nord de la rue, entre les deux ronds-points.

**MODIFICATION DE LA SIGNALISATION « STATIONNEMENT AUTORISÉ 2 MINUTES » DU LUNDI  
AU VENDREDI, DU 25 AVRIL AU 23 JUIN**

**rue Gilles-Vigneault** (Croquis 2026-15)

- Des deux côtés de la rue, dans les quatre zones de débarcadères parents, modification de la plage horaire pour qu'elle soit entre 7h et 9h.

QUE ces croquis soient joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
CE-2026-05-090**

**VENTE DE BIENS PAR APPEL D'OFFRES VIA LE  
CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES  
DOSSIER AO 26-0063**

---

**ATTENDU QUE** la division de l'approvisionnement a fait appel au service de la gestion et de la disposition des biens du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour la vente de divers biens qui ne sont plus nécessaires ou utiles aux activités de la Ville.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu :

**D'AUTORISER** la vente des lots du dossier AO 26-0063 composé d'équipements et d'articles divers pour un montant total de **602,22 \$**, taxes non applicables, de la façon suivante :

<u>Lot</u>	<u>Description</u>	<u>Fournisseur</u>	<u>Prix</u>	<u>Frais de gestion</u>
#1	116 pantalons cargo bleu foncé Condition inconnue, sans garantie  33 bermudas bleu foncé Condition inconnue, sans garantie  11 képis Condition inconnue, sans garantie  15 paires de souliers de type sécurité Condition inconnue, sans garantie.	Louis Rigaud	431,11 \$	35 %
#2	22 pupitres Dimensions 30 x 23 x 30 pouces Condition inconnue, sans garantie  19 chaises en plastique Dimensions 20 x 20 x 30 pouces Condition inconnue, sans garantie	Louis Rigaud	171,11 \$	35 %

**D'AUTORISER** la directrice du Service des finances et trésorière à déposer le revenu de ces ventes au poste budgétaire 01.233.50.000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
CE-2026-05-091

CLÔTURE DE LA SÉANCE

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu que la séance soit levée à 14 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(S) Liza Poulin*

---

**PRÉSIDENTE**

*(S) Patrick St-Amour*

---

**SECRÉTAIRE**